

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRTES AU 30 SEPTEMBRE 2009

(en milliers de dinars)

1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	Du 01/07/2009 Au 30/09/2009 38 533	Du 01/07/2008 Au 30/09/2008 36 263	Au 30/09/2009	Au 30/09/2008 102 099	Au 31/12/2008 145 217
- Intérêts	27 579	25 896	82 247	72 026	103 160
- Commissions en produits	8 017	8 392	24 214	24 170	31 686
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 937	1 975	7 282	5 903	10 371
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	13 224	14 517	38 071	40 133	54 710
- Intérêts encourus	12 642	13 803	36 201	38 497	52 805
- Commissions encourues	582	714	1 870	1 636	1 905
3 Produit net bancaire	25 309	21 746	75 672	61 966	90 507
4 Autres produits d'exploitation	5	4	13	12	25
5 Charges opératoires dont :	15 597	15 552	49 803	48 845	65 988
- Frais de personnel (*)	11 236	12 401	37 553	37 387	50 187
- Charges générales d'exploitation (*)	4 361	3 151	12 250	11 458	15 801
6 Structure du portefeuille :	-	-	65 420	72 493	71 108
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	65 420	72 493	71 108
7 Encours des crédits(**)	-	_	1 770 046	1 555 745	1 640 591
8 Encours des dépôts dont :	-	-	1 966 234	1 862 574	1 774 892
- Dépôts à vue	-	-	728 148	729 475	689 735
- Dépôts d'épargne	-	-	653 610	598 307	606 296
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	207 467	29 714	109 134
10 Capitaux propres (1)	-	-	72 117	71 034	71 989

⁽¹⁾ Les capitaux propres au 30/09/2008 et au 30/09/2009 sont présentés compte non tenu du résultat de la période

^(*) Les chiffres au 30/09/2008 ont été retraités pour des besoins de comparabilité

^(**) Les encours de crédits à la clientèle au 31/12/2008 ont été retraités pour des besoins de comparabilité

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2009

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2), les "actifs préoccupants" (classe B3) ou encore les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2009, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2009.

2-2 Portefeuille titres d'investissement.

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises.

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen virements des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

■ L'UIB a émis un Emprunt Obligataire 2009-1 (visa du Conseil du Marché Financier en date du 15 juin 2009) de 100 millions de dinars divisés en 1000 000 obligations de 100 dinars chacune réparties en 3 catégories (A, B et C). Les obligations de l'emprunt ont été offertes à différents taux d'intérêt en fonction de leur catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 10 ans : 5,25% brut l'an, Pour la catégorie B d'une durée de 15 ans : 5,50% brut l'an, Pour la catégorie C d'une durée de 20 ans : 5,85% brut l'an.

Les souscriptions et versements ont été clôturés le 17 juillet 2009.

- Au 30 septembre 2009, l'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **13,8** % par rapport au 30 septembre 2008 (+214 millions de dinars).
- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de **5,6**% à la fin du troisième trimestre 2009 par rapport aux encours arrêtés au 30/09/2008 atteignant un montant de 1 966 millions de dinars au 30/09/2009 (+104 millions de dinars). Ainsi, l'encours des dépôts représente **111** % de l'encours net des crédits à la clientèle au 30/09/2009.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 207,5 millions de dinars au 30 septembre 2009 contre 29,7 millions de dinars à fin septembre 2008; cette évolution est expliquée par la mise en place au cours du 4^{ème} trimestre 2008 de deux emprunts subordonnés de 40 millions de dinars chacun contractés auprès du Groupe Société Générale ainsi que par l'émission d'un emprunt obligataire de 100 millions en juillet 2009.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 113,7 millions de dinars au 30/09/2009, soit une progression de 11,6 millions de dinars par rapport à la même période en 2008, ce qui correspond à une évolution de **11.4** % par rapport au 30/09/2008.
- Le Produit Net Bancaire a atteint au cours au 30 septembre 2009 un montant de 75.7 millions de dinars contre 62 millions de dinars au 30 septembre 2008, soit une progression de 13,7 millions de dinars correspondant à une évolution de 22,1%.
- Les frais de personnel ont atteint 37,6 millions de dinars fin septembre 2009 contre 37,4 millions pour la même période en 2008 soit une légère augmentation de **0,4**%.
- Les charges générales d'exploitation, ont atteint un montant de 12.3 millions de dinars au 30 septembre 2009, soit une hausse de 6,9% par rapport au 30 septembre 2008. Cette évolution est imputable essentiellement à l'ouverture effective de 16 nouvelles agences au cours de la période 2008-2009 ; 4 nouvelles ouvertures sont également prévues au cours du 4è trimestre 2009.